

APPEL A CANDIDATURES

8^e session académique 2024-2025 du Master Sécurité

Le Centre des Hautes Etudes de Défense et Sécurité (CHEDS) organise, pour l'année académique 2024-2025, la **8^e session du Master Sécurité nationale**, au profil de cadres nationaux des secteurs public et privé, civils comme militaires et de ressortissants de l'Afrique francophone.

La formation portera sur les questions de sécurité nationale et de géopolitique des espaces national, régional et international.

Les candidatures seront reçues **à partir du lundi 15 juillet 2024**, au secrétariat du CHEDS.

Les candidats résidant hors de Dakar peuvent faire parvenir leur dossier à l'adresse mail **bureau.scolarite@cheds.gouv.sn**. Ils feront suivre la version physique après la sélection.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats seront sélectionnés parmi :

- les fonctionnaires de la hiérarchie A exerçant des responsabilités à un niveau décisionnel, justifiant du niveau de première année de Master accrédité par l'ANAQ-Sup ou le CAMES, ou d'un diplôme équivalent ;
- les membres des Forces de défense et de sécurité de grade au moins égal à celui de lieutenant-colonel ou assimilé, titulaires du brevet de l'Enseignement Militaire Supérieur du deuxième degré (EMS 2) ou d'un diplôme équivalent, justifiant du niveau de première année de Master ;
- les cadres civils exerçant des responsabilités de direction dans les différents secteurs d'activité économique, sociale, scientifique et culturelle, ainsi que dans les médias et les professions libérales, justifiant du niveau de première année de Master ou équivalent.

Le dépôt des dossiers de candidature se fera au Secrétariat du CHEDS, Boulevard de la Défense x Rue du Port, Dakar, jusqu'au jeudi 15 août 2024. Le nombre maximum d'auditeurs est fixé à vingt-cinq (25) pour la session 2024-2025.

COMPOSITION DE DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 demande écrite adressée au Directeur général du CHEDS, exposant la motivation de la candidature ;
- 1 formulaire individuel délivré par le CHEDS et dûment rempli par le candidat ;
- 1 engagement de prise en charge et de règlement de frais de formation ;
- 1 curriculum vitae détaillé ;
- 1 copie légalisée des diplômes obtenus ;
- 2 photos d'identité (en format papier 3,5 cm x 4,5 cm) ;
- 1 copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport.

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS

- Du 15 octobre 2024 au 15 juillet 2025, les mardi (visite de structures à partir de 15H00), mercredi et jeudi, de 17H00 à 20H00, exceptionnellement les lundi et vendredi ;
- Voyage d'étude de quatre (04) jours dans un pays africain, dans la 1ère quinzaine de juillet 2025.

SÉLECTION DES CANDIDATS

La sélection des candidats se fera sur dossier, suivie d'un entretien avec un jury désigné à cet effet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais de formation s'élèvent à deux millions (2 000 000) de FCFA. Ils peuvent être payés au comptant ou en trois (03) tranches :

- à l'inscription : sept cent mille (700 000) FCFA
- à la fin du premier semestre : six cent cinquante mille (650 000) FCFA
- avant la soutenance du mémoire : six cent cinquante mille (650 000) FCFA.

Le numéro de compte bancaire ouvert à cet effet sera communiqué aux candidats sélectionnés, à charge pour chaque auditeur, après versement, de transmettre le reçu correspondant à l'Agent comptable du CHEDS.

Pour tout autre renseignement, notamment sur le coût et les modalités de la formation, s'adresser au Bureau de scolarité du CHEDS, **Tél : +221338229033 / 706441707 / 776441714**, **Email : bureau.scolarite@cheds.gouv.sn**.